

RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS
Ve RÉPUBLIQUE

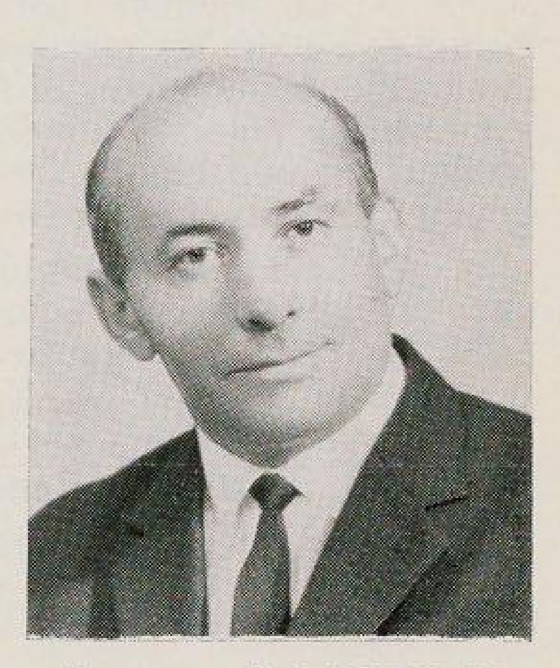
Pierre FERRI

Ancien Ministre

Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de Guerre 39-45

CANDIDAT GAULLISTE DE DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE
présenté par **Valéry GISCARD d'ESTAING**

Avec et pour de GAULLE



Bernard FORTIN
CANDIDAT SUPPLÉANT
Maire de Monnai
Exploitant agricole
Chevalier du Mérite Agricole

Françaises et Français, ELECTRICES et ELECTEURS de la 2e Circonscription de l'Orne, **l'heure est grave, la révolution, l'anarchie menacent la France. Seul, le Président de la République, après avoir rétabli l'ordre et la paix civile, peut les maintenir.** Je me présente devant vous, avec Bernard FORTIN, Agriculteur et Maire de Monnai, **pour soutenir le Général de Gaulle et l'aider dans la prochaine législature.**

Je suis un inconnu pour la plupart d'entre vous. Mon devoir est donc de me présenter.

Pierre FERRI, né à Paris

TITRES UNIVERSITAIRES : Licencié en Droit de la Faculté de Paris. Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques.

TITRES MILITAIRES : Engagé volontaire dans l'Armée de Libération. Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. Croix de guerre 39-45. Membre de l'Association des décorés de la Légion d'Honneur au péril de leur vie.

TITRES SPORTIFS : Champion de France d'épée en 1938 et 1939. International à l'épée.
Actuellement : Président de la Fédération Internationale d'Escrime, Vice-Président du Comité Olympique Français, Membre du Haut Comité des Sports et Président de sa Commission d'Investissement. Membre de l'Académie des Sports

CARRIÈRE POLITIQUE

- Deux fois élu membre, puis vice-président du Conseil municipal de Paris, et conseiller général de la Seine. Député de Paris en 1951 et 1958 ; membre inscrit dans cette dernière législature au Groupe « Indépendants et Paysans ».
- Ministre des P.T.T. du gouvernement Laniel. Pendant 10 ans, membre de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale.
- Auteur de la Loi Ferri pour la protection de l'épargne, promulguée en 1960.
- Auteur de l'article de la Loi de Finances réduisant les droits de succession en ligne directe et entre époux à 15 % maximum au lieu des taux antérieurs s'élevant jusqu'à 60 %, avec abattement et gratuité jusqu'à 10 millions d'A.F. par enfant et pour l'épouse survivante.
- Membre permanent du Comité extra-parlementaire du Commerce et de l'Industrie.
- Membre du Comité de liaison avec les Petites et Moyennes Entreprises.

Je n'ignore pas les problèmes qui se posent à vous !

- Une plus juste répartition du revenu national.
- **Les grandes réformes nécessaires** sur le plan social et sur le plan universitaire.
- L'ouverture du **dialogue permanent** entre employeurs et travailleurs, du dialogue avec les étudiants et les professeurs, avec la jeunesse.
- **L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans.**
- **Le soutien et l'amélioration du sort des Vieux** dont les allocations doivent subir la même revalorisation de 35 % que celle du S.M.I.G.
- Améliorer la situation des petits artisans et défendre les commerçants si lourdement frappés par le fisc.
- Faire une **politique régionale de décentralisation.**

POUR L'AGRICULTURE

- Assurer à toutes les exploitations agricoles, y compris les petites exploitations familiales, les moyens de vivre, les charges étant actuellement trop lourdes. Le **Marché Commun vient de franchir une première étape** améliorant les prix du lait, de la viande et des céréales, mais **étape insuffisante,** ces prix devant suivre la même hausse que ceux du secteur industriel. Par ailleurs, les forfaits fiscaux, abusifs dans le département, car ils ne tiennent pas compte du revenu réel des terres, devront être revus et diminués.

Vous devez maintenant réfléchir dans le calme et choisir parmi les Candidats qui se présentent à vous...

Je ne parle que pour mémoire des candidats de gauche et d'extrême-gauche qui conduiraient le pays à la ruine ! Il vous reste le choix :

— Le député sortant, **M. BOUDET qui, en votant la censure du gouvernement Pompidou dans les circonstances tragiques où se débattait le pays, a risqué d'amener en France l'anarchie, le désordre et la prise illégale du pouvoir par le parti communiste et ses alliés. Il s'en est fallu de 7 voix pour que l'anarchie et la violence règnent à travers toute la nation ! Vous ne pouvez, en conscience, renouveler votre confiance à l'homme auquel vous avez le droit et le devoir de reprocher ce vote.**

— Le nouveau candidat, **Me LABBÉ,** Avocat digne de votre estime, mais qui n'a, malgré son âge, ni expérience parlementaire, ni expérience gouvernementale, et ne serait d'aucun secours pour le Général de Gaulle.

— Moi-même, enfin, qui me présente devant vous, investi par les Républicains Indépendants, le seul groupe parlementaire dont aucun membre n'a voté la censure, et par Valéry Giscard d'Estaing, **décidé à soutenir le Général de Gaulle, à l'aider à remettre la France dans l'ordre.**

Dans la future majorité, les Républicains Indépendants représenteront l'esprit libéral des Indépendants et Paysans dont j'étais membre, avec votre sénateur, M. Pelleray, dans une précédente législature.

SI VOUS VOULEZ SAUVER VOS FOYERS, VOS BIENS, VOS TERRES, VOTRE PATRIE, ET GARANTIR L'AVENIR DE VOS ENFANTS DANS UN CLIMAT DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ, JE VOUS DEMANDE DE M'APPORTER VOS VOIX POUR SOUTENIR UTILEMENT LE GÉNÉRAL DE GAULLE, AVEC TOUTE MON EXPÉRIENCE PARLEMENTAIRE ET D'HOMME DE GOUVERNEMENT, ET ASSURER UNE MAJORITÉ GAULLISTE COHÉRENTE, MAIS LIBÉRALE ET OUVERTE AU DIALOGUE.

Vive de Gaulle !
Vive la Défense de la République !
Vive la France !

Pierre FERRI
Ancien Ministre
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT Ve RÉPUBLIQUE

Suppléant : **Bernard FORTIN**
MAIRE DE MONNAI
EXPLOITANT AGRICOLE

Candidats Gaullistes de Défense de la République

LE RÉVEIL NORMAND L'Aigle